



## Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative  
**CACE/1101**

Le 16 janvier 2024

**Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R et aux établissements universitaires participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications**

Objet: **Commission d'études 7 des radiocommunications (Services scientifiques)**  
– **Approbation d'une nouvelle Recommandation UIT-R et de 4 Recommandations UIT-R révisées**

Dans la Circulaire administrative [CACE/1087](#) datée du 31 octobre 2023, 1 projet de nouvelle Recommandation UIT-R et 4 projets de Recommandation UIT-R révisée ont été soumis pour approbation, conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT-R 1-8 (§ A2.6.2.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 31 décembre 2023.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués.

Mario Maniewicz  
Directeur

**Annexe: 1**

## Annexe

### Titres des Recommandations UIT-R approuvées

Recommandation UIT-R	Titre	Doc. N°
RS.2165-0	Évaluation du brouillage par impulsions susceptible d'être causé par les capteurs radar à ouverture synthétique spatioportés existants ou futurs du service d'exploration de la Terre par satellite (active) aux récepteurs du service de radionavigation par satellite dans la bande de fréquences 1 215-1 300 MHz	7/83(Rev.1)
SA.1014-4	Vaisseaux habités ou inhabités destinés à la recherche dans l'espace lointain: exigences en matière de radiocommunications	7/85
SA.2079-1	Partage de fréquences entre les systèmes du service de recherche spatiale et du service fixe par satellite (espace vers Terre) dans la bande de fréquences 37,5-38 GHz	7/87(Rev.1)
RA.314-11	Bandes de fréquences préférées pour les mesures en radioastronomie au-dessous de 1 THz	7/97
RS.2042-2	Caractéristiques techniques et opérationnelles types des systèmes de sondage radar spatioportés utilisant la bande de fréquences 40-50 MHz	7/99(Rev.1)

---